

*Bulletin Municipal n° 14*

# *Epersy*

*Février 2009*



# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>BLOC-NOTES</b>	<b>4</b>
<i>Mairie</i>	4
<i>Cantine</i>	5
<i>Garderie</i>	5
<i>Halte garderie « Les P'tits Galopins »</i>	5
<i>Bibliothèque</i>	5
<i>Epersy sur Internet</i>	5
<i>Recensement militaire</i>	5
<i>Location de la salle communale</i>	6
<i>Location du chapiteau</i>	6
<i>Bruit et respect des lieux</i>	6
<b>ETAT-CIVIL 2008</b>	<b>7</b>
<b>QUOI DE NEUF ?</b>	<b>7</b>
<i>Permis de construire</i>	7
<i>Réunion publique de septembre</i>	7
<b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>8</b>
<i>Les recettes de fonctionnement</i>	8
<i>Les dépenses de fonctionnement</i>	8
<i>Les recettes d'investissement</i>	9
<i>Les dépenses d'investissement</i>	9
<b>LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CANTON D'ALBENS</b>	<b>10</b>
<i>Présentation</i>	10
<i>Les différents services de la CCCA</i>	10
<i>Infos pratiques</i>	12
<b>ASSOCIATION ADMR "ENTRE LAC ET MONTAGNES"</b>	<b>12</b>
<b>LE MOT DU S.I.T.O.A.</b>	<b>13</b>
<i>Bilan de l'année 2008</i>	14
<i>Quelle redevance pour 2009</i>	14
<i>Que peut-on faire ?</i>	14
<b>L'ECOLE DES IRES</b>	<b>15</b>
<i>L'année 2008/2009 en chiffres</i>	15
<i>Ce qui s'est passé en 2007/2008</i>	15
<i>Et pour 2008 / 2009</i>	20
<b>LE MOT DE L'AMICALE DES IRES</b>	<b>20</b>
<b>LE MOT DE LA PAROISSE</b>	<b>21</b>
<b>LE SECOURS CATHOLIQUE</b>	<b>22</b>
<b>HISTORIQUE DE L'EGLISE D'EPERSY D'APRES LE REVEREND PERE BESSON</b>	<b>22</b>
<b>HISTORIQUE DU PRESBYTERE D'EPERSY D'APRES LE CURE BESSON</b>	<b>24</b>
<b>LES AINES RURAUX</b>	<b>26</b>
<b>EPERSY SPORTS ET LOISIRS</b>	<b>26</b>
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EPERSY</b>	<b>27</b>
<b>LES AMIS D'EPERSY</b>	<b>27</b>
<b>UNE BELLE INITIATIVE</b>	<b>28</b>
<b>PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT</b>	<b>28</b>
<b>LES RECONNAISSEZ-VOUS ?</b>	<b>29</b>

---

## LE MOT DU MAIRE

---

En ce début d'année, permettez- moi de vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, et au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite, scolaire ou professionnelle pour cette nouvelle année 2009.

Souhaitons aussi que notre pays sorte rapidement de cette crise qui touche l'activité économique, le chômage et finalement les ménages.

J'aurai une pensée toute particulière pour Emma Collomb et Odette Léger qui nous ont quittés récemment et bien prématurément , laissant leur famille dans une grande peine.

Durant cette année 2008, beaucoup de choses se sont passées et notamment le renouvellement de l'équipe municipale. Certains conseillers n'ont pas pu ou n'ont pas souhaité s'engager pour un nouveau mandat. Je voudrais remercier pour leur collaboration Bernadette BURNAZ, Jean-Pierre MICHAUD, Jean-Jacques LAMY, Jérôme PLUSQUELLEC. Je voudrais remercier tout particulièrement celui qui a été mon adjoint aux travaux pendant 7 ans, pour sa compétence, sa disponibilité, sa gentillesse, Jean-Michel PORCHERON, immobilisé depuis début novembre et à qui je souhaite un prompt rétablissement.

2008 a vu arriver dans notre village 13 nouvelles familles, dont 9 dans le nouveau lotissement « la Vie du Cher » au chef-lieu et je leur souhaite, à toutes, la bienvenue. De nouveaux élèves sont déjà venus renforcer les effectifs du groupe scolaire des Ires. Dans ce lotissement, l'année 2009 verra encore arriver de nouvelles familles dont les maisons sont en cours de construction. Un seul lot reste disponible à la vente aujourd'hui. Si la conjoncture n'est pas très favorable actuellement, il n'est pas non plus urgent pour la commune de s'en séparer.

En 2008, nos principaux axes de travail ont été :

- La fin des travaux de voirie et de réseaux du lotissement.
- Le prolongement de la voirie du lotissement jusqu'à la route départementale.
- La réalisation du revêtement en enrobé de la route du chef-lieu.

- La sécurité des usagers, l'aménagement du carrefour des Bois, les premiers contacts pour les emprises foncières du chemin piétonnier entre le chef-lieu d'Epersy et le groupe scolaire intercommunal situé sur la commune de Mognard.

- L'extension du groupe scolaire intercommunal, via le SIVU des IRES, demande de subvention, dépôt de permis de construire, étude d'économie d'énergie.

- L'engagement de la commune, via le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Sierroz, dans un schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle du Bassin Versant. Sont engagées dans cette réflexion les quatre communes du SIAE du SIERROZ (Epersy, Mognard, Saint-Ours et Saint-Offenge-Dessus) et les communes de Saint-Girod et Saint-Offenge-Dessous. Un état des lieux est en cours de réalisation par un Bureau d'Etudes.

- La poursuite de la fresque réalisée par les ados de nos villages en juillet, avec le concours de l'ADACA.

Et bien évidemment tous les travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Si les travaux réalisés durant le mandat précédent ont été très importants, j'insiste sur le fait que leur coût n'a pas pour cela grevé le budget communal, ni celui des contribuables, puisqu'à ce jour la commune d'Epersy n'a contracté aucun emprunt.

Ceci étant, les impôts locaux (taxe d'habitation et foncier bâti ) constituent les principales ressources du budget communal et il faut bien admettre que les taux d'imposition de nos quatre taxes directes locales sont élevés, par rapport aux communes qui ont des commerces ou des entreprises.

Nos principaux projets pour l'année 2009 :

- La sécurité qui reste pour nous toujours une priorité : comment ralentir la circulation dans le village et dans nos hameaux, le cheminement piéton jusqu'à l'école,
- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au chef-lieu, les fourreaux ayant déjà été posés en 2007.

- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au lieu-dit « Primaz » à l'occasion des travaux d'assainissement réalisés par la CALB (Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget).

- La construction d'une classe supplémentaire, en remplacement du bungalow. La place libérée par le bungalow permettra d'installer des jeux de cour sur sol amortissant.

- Une réflexion sur les travaux à faire en priorité pour la restauration de l'église et d'un four à pain.

- L'engagement d'une réflexion importante sur l'évolution de notre document d'urbanisme (modification, révision, PLU....).

Certaines compétences ont été transférées à la Communauté de Communes du Canton d'Albens. C'est le cas notamment :

- De l'assainissement : la deuxième tranche de raccordement du chef-lieu d'Epersy est prévue pour 2012/2013.

- Des structures de la petite enfance : l'avenir de la halte-garderie « les petits galopins » semble bien compromis, compte-tenu du retrait de la Caisse d'Allocations Familiales dans le financement de cette structure. Un agrandissement de la structure d'Albens, ouverte aux familles du canton, permettra d'accueillir, fin 2009, environ 35 places de crèche.

- De la politique action sociale, jeunesse, personnes âgées.

- Du tourisme.

- Des activités économiques, sportives et culturelles.

Je voudrais remercier les Associations qui font vivre notre village tout au long de l'année : le

Club des Aînés Ruraux, Epersy Sports et Loisirs, la Gymnastique Volontaire, et l' Association des Parentes d'Elèves « Amicale des Ires ».



Je remercierais enfin les cinq nouveaux membres qui ont rejoint le conseil municipal en 2008, et qui partagent notre souci de préserver la qualité de vie et l'environnement de notre village, tout en tolérant une croissance parfaitement maîtrisée de la population.

Quoi qu'il en soit, l'équipe municipale et moi-même sommes à votre écoute. N'hésitez à nous faire part de vos remarques, de vos doutes, de vos suggestions. Soyez assurés de notre dévouement.

Meilleurs vœux à tous !

*Nicole PELLICOLI*

---

## BLOC-NOTES

---

### *Mairie*

---

Tél: 04 79 54 93 05

Fax: 04 79 54 96 47

#### *Heures d'ouverture au public*

Lundi de 17h à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h30

(Pour le mois d'août, consulter le panneau d'affichage)

#### *Permanence du Maire*

Mardi de 17h à 19h30

## Cantine

---

### Prix du repas

4,25 € garderie entre 11h30 et 13h30 comprise.

## Garderie

---

### Horaires

7h30-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

### Prix

0,85 € le ticket d' ½ h.

## Halte garderie « Les P'tits Galopins »

---

A ce jour des changements sont en cours pour le courant de cette année. Une structure d'accueil plus importante va s'ouvrir à Albens. Les locaux actuels de la halte garderie "Les petits galopins" seront alors exclusivement réservés aux enfants de l'école.

Située dans le groupe scolaire « Les Ires », la halte garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45.

Elle accueille une trentaine d'enfants d'Epersy, Mognard et St Ours ainsi que de quelques communes avoisinantes pour une capacité de 13 enfants par matinée.

Les enfants sont accueillis de 3 mois à 5 ans à l'heure ou à la demi-journée. Le matériel et les jeux sont adaptés à chaque tranche d'âge et des activités manuelles sont proposées aux plus grands.

L'équipe est composée de Gwladys PORTIER, aide éducatrice (C.A.P. Petite enfance) et de Claire BENHAMEL éducatrice de jeunes enfants, responsable de la structure.

Contact aux jours et heures d'ouverture au :

04 79 54 94 79

## Bibliothèque

---

Elle fonctionne aux heures de permanence de la secrétaire.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite

et que le prêt n'est pas limité dans le temps.

Certains livres sont renouvelés régulièrement par le bibliobus.

## Epersy sur Internet

---

Vous pouvez consulter les informations de votre commune et du canton sur Internet à l'adresse :

[www.epersy.fr](http://www.epersy.fr)

Le site de la Communauté de Communes du Canton d'Albens : <http://www.cc-cantonalbens.fr>

## Recensement militaire

---

*Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.*

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes:

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation est indispensable pour être convoqué à la journée d'Appel de préparation à la défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique).

Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

## Location de la salle communale

---

Les réservations se font auprès de Mme Plusquellec au "chef-lieu" au 04 79 54 90 96

### Tarifs à compter du 01/01/2009

#### Particuliers de la commune

Repas 125 € (+ 62 € si chauffage)  
Apéritif 75 € (+ 35 € si chauffage)

#### Particuliers extérieurs à la commune

Repas 435 € (+ 85 € si chauffage)  
Apéritif 200 € (+ 65 € si chauffage)

Location table + 2 bancs : 3 €

50% à la réservation seront encaissés et en cas de désistement, cette somme restera acquise.

Une caution de 500 € non encaissée sera demandée dans tous les cas ainsi qu'une attestation d'assurance spécifique. Elle sera restituée après l'état des lieux.

### Locations

*Repas ou apéritif le samedi soir:* les clés seront données le samedi midi et la salle devra être rendue propre le dimanche avant 17 heures.

*Repas ou apéritif le dimanche:* les clés seront données le samedi midi la salle devra être rendue propre le lundi avant 8 heures.

Il est interdit d'installer des couchages dans la salle, de quelques natures qu'ils soient. Pour des nuitées dans les locaux (scouts..), un accord de la municipalité sera nécessaire.

### Bruit

Le samedi soir : A partir de 2 heures du matin (le

dimanche), les appareils de sonorisation devront être arrêtés. Les autres bruits (chansons, jeux..) devront rester dans les limites acceptables. Les portes et les fenêtres devront être fermées pour étouffer les bruits.

Le dimanche soir : A partir de 22 heures, les appareils de sonorisation devront être arrêtés, soit réglés de telle sorte que le bruit ne puisse être entendu de l'extérieur. Les autres bruits (chansons, jeux..) devront rester dans les limites acceptables. Portes et fenêtres devront être fermées pour étouffer ces bruits.

### Vaisselle cassée

Tout article de vaisselle cassé devra être payé. Il ne sera pas accepté de remplacement, ceci afin d'éviter de dépareiller la vaisselle.

#### Tarifs:

• assiette	3 €
• tasse, sous-tasse	2 €
• verre	1 €
• verre à pied	3 €
• couvert	1 €
• corbeille, plateau	3 €
• coupe	2 €
• pichet	3 €
• carafe	3 €
• saladier	3 €

*PS : Seules les associations de la commune peuvent organiser des repas dansants et bals avec entrée payante.*

L'avis de la municipalité sera nécessaire.

## Location du chapiteau

---

300 € monté et démonté par l'employé intercommunal (prévoir 2 personnes bénévoles

pour l'aider).

Une caution de 1500 € sera demandée.

## Bruit et respect des lieux

---

### Extrait de l'arrêté préfectoral réglementant le bruit dans les propriétés privées :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du 09 Janvier 1997.

---

## ETAT-CIVIL 2008

---

Au recensement officiel en date du 1er janvier 2007, la commune d'Epersy comptait 326 habitants.

A ce jour la commune compte 368 habitants.

### Naissances :

- de Bastien MIONNET au foyer de Mr et Mme Damien MIONNET,
- de Léa DUHAMEL au foyer de Maxime DUHAMEL et Marlène GOUJON,
- de Guillaume LEGRAND-MORAO, au foyer de Jenny LEGRAND et Fernando MORAO,
- de Lou-Anne PLANTIVAUD, au foyer de

- Laurent PLANTIVAUD et Coralie BUREAU,
- de Léana BESSON, au foyer de Laurent et Virginie BESSON,
- de Thibaut DOYE au foyer de Alexandre DOYE et Bérangère MEAUZE.

### Mariages :

- de Laurent BESSON et Virginie DA SYLVA,
- de Daniel BONNARD et Sandrine FAVEN.

### Décès :

- de Odette LEGER Née DRUET,
- de Emma COLLOMB.

---

## QUOI DE NEUF ?

---

### *Permis de construire*

---

- Mr et Mme David et Estelle Tellisson au 171 route de la Vie du Cher,
- Mr Robert Ginet au 2095 route des Bauges,
- Mr Alexandre Doye et Mme Bérangère Meauze au 217 route de la Vie du Cher,
- Mr et Mme Cyrille et Nadège Messageot au 215 route de la Vie du Cher,
- Mr et Mme Frédéric et Véronique Gaimard pour une extension au 193 chemin des Dreillis,
- Mr Julien Raoult et Mme Aurélie Colin au 270 route de la Vie du Cher,
- Mr David Barailler et Mme Hélène Turco au 173 route de la Vie du Cher,
- Mr Jean-François Renaud pour un silo au hameau des Bois,
- Mr Pierre Montmasson pour un hangar au 30 impasse du Clavelet,
- Mr Fernando Morao et Mme Jenny Legrand pour l'aménagement des combles au 1502 route des Dagand,
- Mr René Miguet pour un agrandissement de garage au 1084 route des Bauges,
- Mr et Mme Damien et Aurore Mionnet pour une modification au 180 route de la Vie du Cher,
- Mr et Mme Bernard et Mireille Badet pour une modification au 263 route de la Vie du Cher,
- SCI Laffin Gérard au 240 route de la Vie du Cher.

### *Réunion publique de septembre*

---

Nous informons les personnes qui n'ont pas pu assister à la réunion publique du 26 septembre 2008 qu'elles ont la possibilité d'en consulter le contenu sur le site Internet de la commune :

[http://www.cc-cantonalbens.fr/epersy/reunion\\_pub\\_26092008.php](http://www.cc-cantonalbens.fr/epersy/reunion_pub_26092008.php)

Les points développés étaient les suivants :

- Bilan financier du lotissement

- Budget communal : Recettes et dépenses d'investissement
- Evolution de la dette par habitant en Savoie
- Aménagement des abords de la mairie
- Assainissement
- Permis de construire : nouvelle législation
- Ecole : travaux à venir et sécurisation
- SITO
- Environnement et communication
- Réponses aux questions diverses.

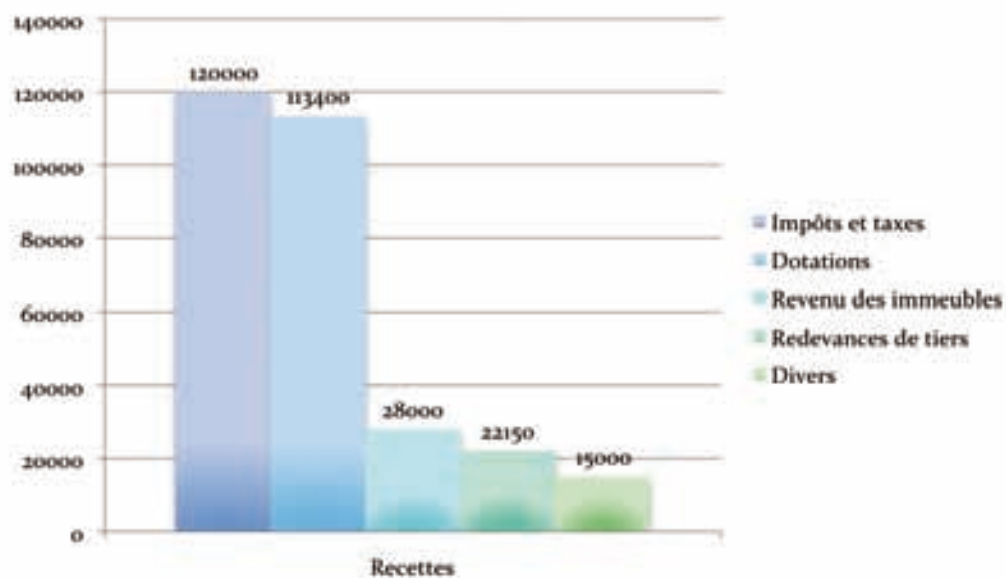
---

## BUDGET COMMUNAL

---

### *Les recettes de fonctionnement*

---

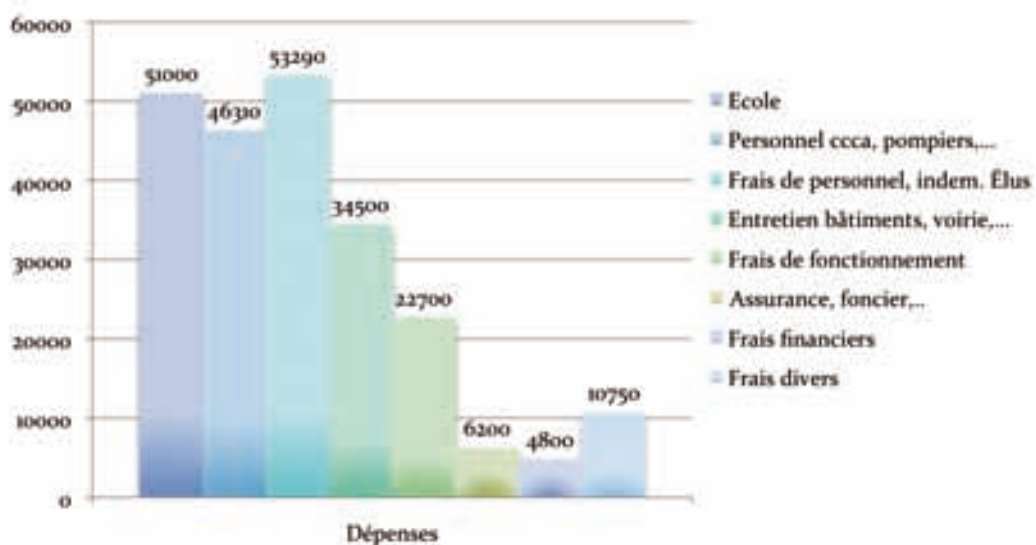


*Total des recettes : 298 550 €*

---

### *Les dépenses de fonctionnement*

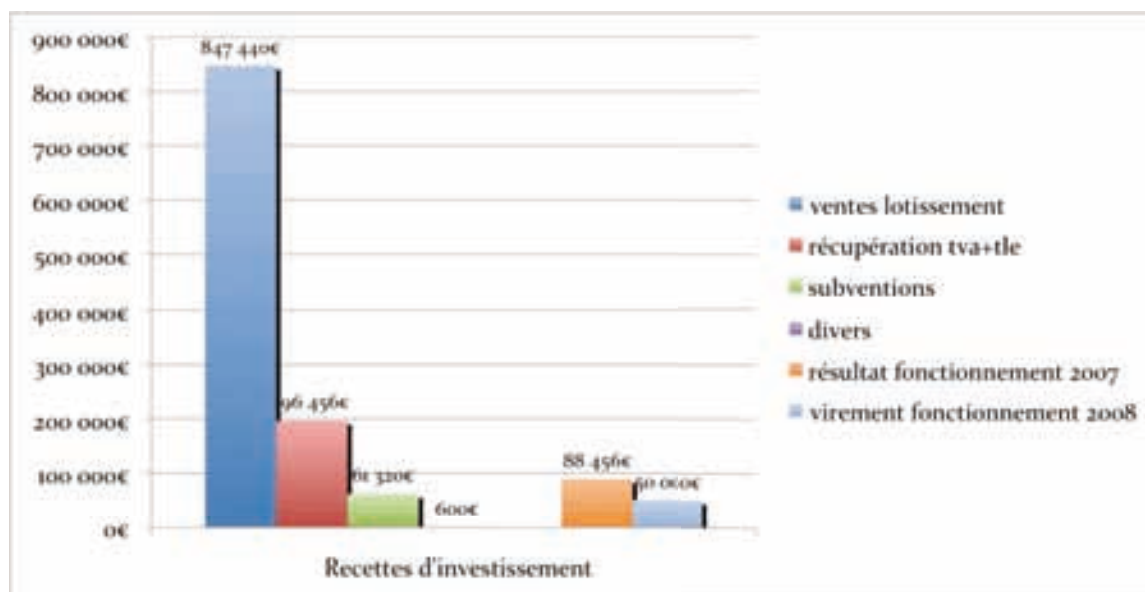
---



*Total des dépenses : 298 550 €*

## Les recettes d'investissement

---

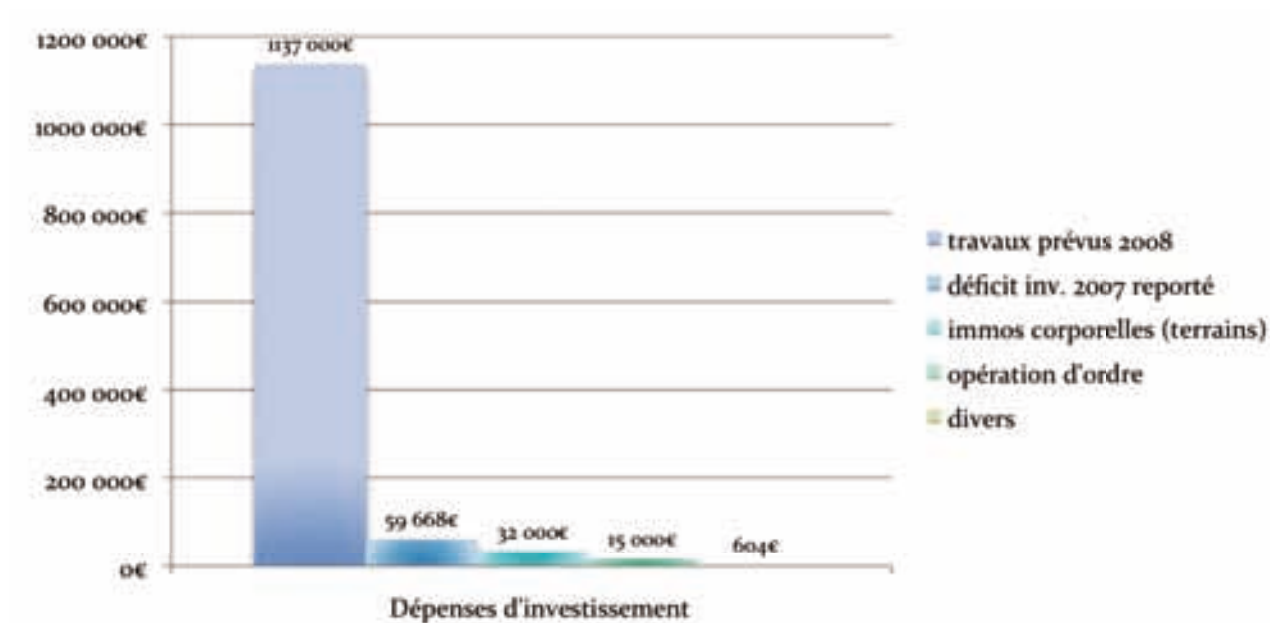


**Total des recettes d'investissement : 1 244 272 €**

---

## Les dépenses d'investissement

---



**Total des dépenses d'investissement : 1 244 272 €**

---

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CANTON D'ALBENS

---

## Présentation

---

La communauté de commune du canton d'Albens est gérée par un conseil communautaire de 24 titulaires. Ce sont des élus des 8 communes du canton (Albens, La Biolle, Cessens, Epersy, Mognard, Saint-Germain, Saint Girod, Saint Ours) désignés par leurs conseils municipaux respectifs, ils ont nommé un président (Bernard Marin maire de Mognard) et quatre vice-présidents qui sont chargés chacun d'un secteur : Social ; Assainissement et travaux; Service technique et sentiers de randonnées; Collège et tourisme.

## Les différents services de la CCCA

---

### Assainissement

---

Le but de l'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif, est de collecter, épurer et rejeter les eaux usées.

Les collectivités sont confrontées à deux grandes catégories d'eaux usées :

- Les eaux usées domestiques, produites par les ménages, qui véhiculent une pollution de nature minérale, organique et bactériologique. Chaque habitant rejette environ 150 litres d'eau par jour qui sont à la fois des eaux vannes (WC) et des eaux ménagères (cuisine, salle de bains, linge...);
- Les eaux usées non domestiques, produites par les entreprises, qui sont la source de pollution minérale et organique, mais aussi toxique.

Selon l'adage "L'union fait la force", les 8 communes du Canton d'Albens ont décidé de transférer leur compétence " assainissement " à la Communauté de Communes dès le premier janvier 1999.

Depuis, la Communauté de Communes assure l'ensemble des études et travaux d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des équipements d'assainissement collectif et autonome regroupé, ouvrages et canalisations de collecte, de traitement, de stockage et rejet dans le milieu naturel ; le contrôle de l'assainissement non collectif ; la gestion des budgets d'investissement et d'exploitation avec la facturation directe à tous les usagers.

### Petite enfance

---

La Communauté de Communes du Canton d'Albens gère quatre structures "Petite Enfance" sur le canton :

- Une halte-garderie : Les P'tits Galopins (Groupe scolaire des Ires à Mognard).
- Trois multi-accueil : Choubidou (Albens), les P'tits Pompons (La Biolle) et La Farandole (Saint Germain).

Ainsi les structures d'Albens, la Biolle et Saint Germain La Chambotte ont chacun un multi-accueil, c'est à dire une structure proposant à la fois deux modes d'accueil : la crèche et la halte garderie.

Ce dispositif risque de changer en 2009, le nombre de point d'accueil ainsi que leurs capacités respectives sont en cours de modification.

### Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

---

Créé en 1995 par la Communauté de Communes du Canton d'Albens, partenaire de la Caisse d'Allocations Familiales, le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'informations, d'échanges et d'écoute, animé par une psychologue : Madame Pascale COLE.

Ce service gratuit est ouvert à tous : futurs parents, parents, assistantes maternelles et professionnels de la Petite Enfance.

Le rôle premier du relais est d'accompagner les parents employeurs (aide aux documents, recherche de mode de garde, informations légales, soutien à la parentalité) et les assistantes maternelles (droits, statut, soutien professionnel...).

A ce jour, le canton compte 69 assistantes maternelles dont 58 sont en activité.

### Les déchets

---

Pour le traitement de ses déchets la Communauté de Communes du Canton d'Albens adhère au Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais (SITOA) depuis 1994. La CCCA y est représentée par 8 délégués. Nous

sommes informés directement par le SITOA grâce aux brochures qu'il diffuse sur ses activités : collecte des ordures ménagères, tri sélectif, et déchetteries.

## La bibliothèque

La bibliothèque cantonale est un service public ouvert à tous, assuré par une équipe accueillante de bénévoles, et un agent territorial du patrimoine à temps plein.

Plus de 10 000 documents sont à la disposition des abonnés. Qu'il s'agisse de romans, B.D., albums, contes documentaires, encyclopédies, dictionnaires, documents sonores....

Les horaires d'ouverture au public sont :

<i>Lundi</i>	<i>10H30 à 12H00</i>
<i>Mardi</i>	<i>15H00 à 17H30</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9H à 11H30 et 15H30 à 18H30</i>
<i>Jeudi</i>	<i>10H à 11H30</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9H à 11H30</i>
<i>Samedi</i>	<i>10H à 11H30</i>

## La Mission Emploi Entreprise (M.E.E.)

La Mission Emploi Entreprise a été créée en septembre 2005, à l'initiative de la Communauté de Communes du Canton d'Albens et de son Président, Mr Bernard MARIN.

Son objectif : mettre en relation l'offre et la demande d'emploi sur le secteur local.

Ses missions principales :

- ➔ L'accompagnement de toutes les personnes en recherche d'emploi, de stage ou de formation. La Mission Emploi Entreprise est un service de proximité, à l'écoute de toutes personnes domiciliées sur le canton et en recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation. Les personnes accompagnées ne sont pas obligatoirement inscrites à l'ANPE, elles peuvent souhaiter un travail plus proche de leur lieu d'habitation.
- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien
- Recherches d'entreprises
- Orientation vers d'autres structures spécialisées, MIFE, Groupement d'employeurs, MLJ...
- Documentation sur le marché du travail, les métiers, les formations, les techniques de recherche d'emploi, la création d'entreprise...

Un espace d'accueil est réservé à la consultation des offres d'emploi (ANPE, MEE, réseau de partenaires). Ces offres d'emploi peuvent être consultées soit par affichage direct soit par internet.

Deux ordinateurs sont à la disposition du public.

La MEE met également en relation toute personne souhaitant embaucher ou travailler en Chèque Emploi Service (ménage, travaux extérieurs, gardes d'enfants, soutien scolaire...).

Vous pourrez trouver tous les renseignements sur l'utilisation de ces Chèques Emploi Service ainsi que les formulaires de demandes d'adhésion pour ces emplois à domicile.

➔ Le soutien aux entreprises pour leur besoin en recrutement

- Diffusion de l'offre d'emploi : affichage à la MEE, dans les mairies et bureaux de poste du canton, chez de nombreux partenaires, dans les centres de formation ainsi que sur le site de la CCCA.
- Recherche et présentation de candidats.
- Renseignements sur les différents contrats aidés, sur les EMTPR...
- Aide à la mise en place du dispositif régional SECURIS'RA (accompagnement dans la gestion des ressources humaines)
- Participation à des forums de recrutement

➔ Le travail en partenariat avec différents acteurs du monde économique et social.

La Mission Emploi Entreprise travaille en réseau avec de nombreux acteurs économiques et sociaux de Savoie et Haute-Savoie, les Chambres Consulaires, les services d'insertion du MEDEF de Savoie, l'Agence Economique de Savoie, la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les différents points emploi de Savoie et de Haute-Savoie, Métropole Savoie, les centres de formation, les groupements d'employeurs...

Informations pratiques :

*Mission Emploi Entreprise*

*Place de l'église*

*73410 Albens*

*Tel : 04.79.63.09.44*

*E-mail : [emploi@cc-cantonalbens.fr](mailto:emploi@cc-cantonalbens.fr)*

*Site : [www.cc-cantonalbens.fr](http://www.cc-cantonalbens.fr)*

Permanences au public:

<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>	<i>8h30-12h00</i>
<i>Lundi</i>	<i>13h15-17h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>8h30-11h30</i>
<i>Et sur rendez-vous</i>	

## Les transports scolaires

La Communauté de Communes du Canton d'Albens est une Autorité Organisatrice, elle gère les transports scolaires sur le canton, 18 circuits sont organisés.

Pour l'année scolaire 2008 - 2009, 711 élèves sont transportés vers les écoles maternelles, primaires, le collège Jacques Prévert et les lycées de Rumilly ou d'Aix-les-Bains.

## Le gymnase

Le gymnase a été construit en 1975, il est actuellement en cours de restructuration.

## Infos pratiques

La Communauté de Communes du Canton d'Albens est située au premier étage dans le bâtiment administratif.

Adresse : B.P. 14 - 73 410 ALBENS

Les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi	8h00 12h00	13h30 17h30
Mardi	8h00 12h00	13h30 17h30
Mercredi	8h00 12h00	
Jeudi	8h00 12h00	13h30 17h30
Vendredi	8h00 12h00	13h30 17h30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 04 79 63 06 99 ou bien par mail : [info@cc-cantonalbens.fr](mailto:info@cc-cantonalbens.fr) ou par fax au 04 79 54 14 93 (commun à tous les services)

Vous trouverez également :

- La Bibliothèque Cantonale  
04 79 63 00 37  
([biblio@cc-cantonalbens.fr](mailto:biblio@cc-cantonalbens.fr))
- Le Relais Assistantes Maternelle  
04 79 63 00 25  
([assistantesmaternelles@cc-cantonalbens.fr](mailto:assistantesmaternelles@cc-cantonalbens.fr))
- La Mission Emploi Entreprise  
04 79 63 09 44  
([emploi@cc-cantonalbens.fr](mailto:emploi@cc-cantonalbens.fr))
- Le service Assainissement  
04 79 63 09 43  
([assainissement@cc-cantonalbens.fr](mailto:assainissement@cc-cantonalbens.fr))

Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CCCA : [www.cc-cantonalbens.fr](http://www.cc-cantonalbens.fr)

## ASSOCIATION ADMR "ENTRE LAC ET MONTAGNES"

L'Association locale ADMR « Entre Lac et Montagnes » est un service d'aide à domicile aux familles existant depuis 4 ans et intervenant sur un secteur de 42 communes réparties sur l'Albanais, les Bauges, la Chautagne et le bassin Aixois. Seule association ADMR à s'occuper exclusivement des familles et des personnes de moins de 60 ans (prises en charge par leurs assurances ou leurs mutuelles) sur les 37 associations locales ADMR de Savoie.

Elle a tenu son Assemblée Générale le 26 Septembre 2008 et a trouvé son nouveau président : Mr Pascal BENOIT.

Son siège social est basé : Place de l'Eglise, 73100 MOUXY, joignable par téléphone au 04.79.35.28.75 ou au 06.14.71.52.85.

Constitution du bureau de l'association :

- Président  
Mr Pascal BENOIT

- Secrétaire  
Mme Lisette MAGNIN
- Secrétaire adjointe  
Mme Thérèse SIMONDIN
- Trésorière  
Mme Eliane LEYBROS
- Trésorière adjointe  
Mme Myriam EUVRARD

Notre intervention consiste à favoriser et maintenir l'équilibre familial, face à des événements multiples et variés pouvant fragiliser votre famille. (ex : grossesse, adoption, hospitalisation, maladie, décès, séparation, ...). Nous apportons un soutien dans les actes de la vie quotidienne : soins aux enfants, suivi des devoirs, jeux, entretien courant du logement, du linge, préparation des repas, courses, accompagnement dans les démarches administratives...

Ce coup de main est assuré par des professionnelles qualifiées, diplômées, bénéficiant d'une formation continue :

ADF : Aide à domicile famille

TISF : Technicienne de l'intervention sociale et familiale

En nous déplaçant à votre domicile, nous vous aidons à définir vos besoins, décidons ensemble le type d'intervenant et le cadre de l'intervention avec un contrat de prestation définissant les heures d'intervention, la fréquence, les tâches à effectuer,... tout en restant toujours à votre écoute pour répondre à l'évolution de vos besoins et ceci dans la plus stricte confidentialité.

Les responsables des dossiers par communes :

- Canton de Ruffieux :  
Mme Lisette MAGNIN
- Canton du Châtelard :  
Mme Mado PERNOUD
- Canton d'Aix les Bains Sud :  
Mme Hélène DUCRET
- Le Montcel, Pugny-Châtenod, Saint Offenge dessous, Saint Offenge Dessus, Trévignin :  
Mme Thérèse SIMONDIN
- La Biolle, Saint Germain la Chambotte, Cessens, Albens, Saint Girod :  
Mme Monique PAGET
- Epersy, Mognard, Grésy-sur-Aix, Saint Ours, Brison Saint Innocent :  
Mme Chantal PETIT

La prise en charge financière des interventions peut être en partie ou totalement assurée par les

organismes financeurs tels que la CAF, la CPAM, le Conseil Général, les associations de lutte contre le cancer, les mutuelles ou les assurances. De plus le coût restant à votre charge est déductible des impôts. Nous vous invitons donc à vous renseigner plus amplement auprès de notre accompagnante de proximité Mme Marina BENEYCY ou à demander notre plaquette explicative notamment dans votre mairie.

Nous cherchons à créer et à développer de nouveaux services correspondant aux besoins des familles, tel que : structure de garde d'enfants, garde à domicile en jour et en nuit, interventions par des actions collectives, développement du transport, (courses, emmener les enfants aux clubs sportifs extra scolaire...).

Des actions sont en cours d'étude demandant l'accord de financeurs, l'embauche de personnels supplémentaires.

Mais nous ne manquerons pas de vous avertir des nouvelles aides proposées.

Nous remercions Michèle de LA BIOLLE et Andrée des BAUGES, qui quittent notre association après plusieurs années de bénévolat.

Merci à Mado des BAUGES, Thérèse de SAINT OFFENGE, Chantal et Pascal de LA BIOLLE, nos nouveaux bénévoles.

Bien cordialement, le Président.

---

## LE MOT DU S.I.T.O.A.

---



La réunion publique du 26 septembre 2008 a permis de présenter en détail l'organisation et le fonctionnement du SITO A.

Le SITO A – Syndicat Interdépendant de Traitement de l'Albanais – est chargé de la gestion des déchets pour trois communautés de communes :

- Rumilly : 25 778 hab.
- Alby-sur-Chéran : 11 921 hab.
- Albens : 7 681 hab.

Soit un total de plus de 45 000 habitants.

Son budget 2008 étant de l'ordre de :

- 4 250 000 Euros pour le fonctionnement.
- 1 500 000 Euros pour l'investissement.

Il est rappelé que la gestion du SITO A est confiée aux élus.

## *Bilan de l'année 2008*

---

- *La collecte* : 11 647 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées dans les 3 942 bacs roulants. Elles ont été incinérées à l'usine du SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy situé à Chavanod en Haute-Savoie) où elles ont produit de l'électricité et de l'eau chaude pour le chauffage urbain.

- *La collecte sélective* : Dans les 104 points de collecte équipés en tout de 420 colonnes, les habitants ont apporté plus de 3 300 tonnes de déchets répartis ainsi :

- 500 tonnes d'emballages (jaune)
- 1 300 tonnes de journaux et magazines (bleu)
- 1 000 tonnes de verre coloré (vert)
- 530 tonnes de verre blanc (blanc)
- 38 tonnes de textile

- *Les déchetteries* : Depuis 2002, elles sont en service à Rumilly, Alby-sur-Chéran et Albens. En 2008 elles ont recueilli 9 116 tonnes de déchets divers (déchets verts, encombrants, métaux ...). En moyenne chaque habitant aura produit en 2008 :

- 257 kg d'ordures ménagères collectées
- 73 kg en provenance du tri
- 200 kg en déchetterie

Soit au total 530 kg déchet par an et par habitant !

## *Quelle redevance pour 2009*

---

La redevance s'élèvera à 183,60 Euros, soit une augmentation de 8,6 Euros par rapport à 2008, et ceci pour deux raisons :

- L'augmentation du coût de la vie : 2,5 à 3 % selon les postes (personnel, carburant, assurances, traitement des déchets, véhicules,...).
- L'apparition d'une taxe : la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui est fixée à 7 Euros par tonne incinérée en 2009 et 15 Euros pour les déchets envoyés en décharge.

## *Que peut-on faire ?*

---

Il est illusoire de penser que le coût de traitement des déchets puisse baisser dans un avenir proche. Des pistes existent cependant pour essayer de maîtriser l'augmentation :

- Réduire la quantité de déchets produits :

« le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas » !

- Trier plus et mieux :

La TGAP a été créée pour inciter les habitants à trier au lieu d'incinérer ce qui peut être recyclé. Par ailleurs, il est important de noter que le déchet qui passe par la voie du tri coûte environ 2 fois moins cher que celui qui est incinéré. Outre la préservation des matières premières et le respect de l'environnement, le tri est un moyen simple et efficace pour limiter la hausse de la redevance.

La gestion des déchets nous concerne tous. Certains habitants disent : « Je trie, mais ma redevance augmente chaque année, donc j'envisage de ne plus le faire ». La réponse est sans ambiguïté : sans le tri, le prix à payer serait encore plus élevé.

---

# L'ECOLE DES IRES

---

## *L'année 2008/2009 en chiffres*

---

Comme déjà depuis la rentrée 2007, l'école comporte 4 classes. Cette année, l'effectif total est de 84 élèves répartis comme suit :

- Petite (4 élèves), Moyenne (13 élèves) et Grande (12 élèves) Sections de Maternelle avec Aurélie Collomb assistée de Laurence Farnier et Yvette Léger, chacune à mi-temps, pour un total de 29 élèves.
- CP (6 élèves) et CE2 (11 élèves) avec Marie-Agnès Francillard pour 17 élèves.
- CE1 (16 élèves) avec Nathalie Tridon qui bénéficie d'une décharge de direction assurée par Guillaume Tudell le lundi.

- CM1 (7 élèves) et CM2 (15 élèves) avec Karine Jarriand pour 22 élèves.

Le contrat d'Emploi de Vie Scolaire (EVS) de Michel Mirabé a été reconduit, mais prendra fin en mars 2009.

La classe de CE1 a lieu dans le bâtiment préfabriqué installé dans la cour de l'école en attendant la construction d'une nouvelle salle de classe. Les travaux d'extension doivent débuter au cours de cette année et la salle devrait être opérationnelle pour la rentrée prochaine.

## *Ce qui s'est passé en 2007/2008*

---

### *Pour tous*

Les activités usuelles de l'école ont eu lieu, à savoir:

- Un cycle ski de piste au Margériaz pour les élèves à partir du CP. Sur les 9 sorties prévues entre les vacances de Noël et celles d'hiver, une seule a dû être annulée pour cause de météo défavorable.

- Un cycle natation de 10 séances au centre nautique d'Aix-les-Bains en avril et mai pour les classes de la Moyenne Section de Maternelle au CE2, et en mai et juin pour les CM1 et CM2.

### *Les classes de Maternelles et le CP : Sortie dans les Bauges*

Au programme :

- Visite de la Maison de la Faune et de la Flore à Ecole.

- Pique nique sur place.
- Promenade à la cascade du Pissieux.

### *Pour les plus grands : Le voyage à Paris*

Grâce à l'initiative et à la mobilisation de tous, 39 élèves du CE1 au CM2 ont pu découvrir Paris pendant 3 jours du 17 au 19 mars 2008.

Les familles ont été grandement aidées dans le financement du voyage par le SIVU des Ires et par l'Amicale des Ires qui a redoublé d'effort pour l'occasion. Les enfants concernés se sont également mobilisés pour récolter des fonds grâce à la vente de grilles de tombola.

## Voici leur programme :

Lundi 17 mars

- Départ TGV Aix Les Bains à 06h02

Arrivée Paris Gare de Lyon à 09h01



Nous avons pris le TGV à 6 heures. On a dormi. On a mangé. On a parlé. On a rigolé. On a crié et on a joué. C'était bien ! (Maëlys).



Prise en charge par un guide + car privé

- Visite de la Tour Eiffel. Montée au 1er étage



La Tour Eiffel vue de la place du Trocadéro

Au premier étage...C'est dingue ! Il y avait un restaurant, un cinéma etc..... La vue était si belle que je n'osais même pas l'imaginer au deuxième étage ! (Alek)  
Sur la Tour, j'ai eu le vertige et les gens en bas étaient minuscules, tout petits riquiquis ! (Noémie)



- Déjeuner pique nique au pied de la Tour Eiffel.

- **Circuit panoramique** en car avec arrêt aux principaux monuments



L'Arc de Triomphe

La flamme sur la tombe du soldat inconnu était très belle, les sculptures sur les piliers sont bien faites, et comme je m'intéresse à l'histoire de Napoléon, j'ai particulièrement apprécié «Le Triomphe», où Napoléon se fait couronner. (Maud)

Les Invalides

J'ai pu voir de vrais canons et j'ai même pu jouer avec ! Les douves m'ont fait penser à un palais. (Lucas)



L'Obélisque

L'obélisque est très joli avec sa pointe dorée et ses hiéroglyphes. Il y avait des aigles, des yeux et des pieds. Et j'aime son nom qui veut dire « la brochette à rôtir » ! (Lucas)

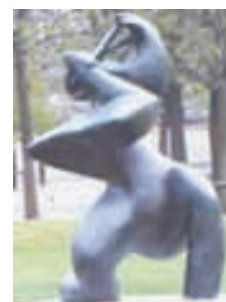


Quand nous avons goûté au jardin des Tuileries, nous avons vu une drôle de statue représentant une musicienne. (Margot).

C'était bizarre, je crois que je n'avais rien compris. Elle représentait une dame qui jouait du violon, mais c'était dur à reconnaître ! (Maud)

J'ai bien aimé le parc où il y avait la dame avec ses grosses fesses ! (Emma)

Goûter au Jardin des Tuileries



- Dîner et nuit à l'Auberge de Jeunesse

Mardi 18 mars

- Petit-déjeuner et rendez-vous avec le guide + car privé
- **Versailles** Le Château

On a pu admirer : la chapelle du roi, la salle de bal, la vraie chambre du roi où il est mort, la chambre de la reine, la salle des conseils, la salle des réceptions et enfin, la galerie des glaces.(Julie)

- Déjeuner au restaurant (les enfants ont été félicités pour leur sagesse !)
- **Versailles** Les Jardins

La galerie des glaces dans le château de Versailles



Mercredi 19 mars

- Petit-déjeuner et rendez-vous avec le guide + car privé
- Visite du Musée du **Louvre** à 09h30
- Déjeuner au self du Louvre

Je trouve la pyramide très artistique, mais le plus incroyable, c'est la façon dont elle tient.(Antoine)



Quand j'ai vu la Joconde, j'ai été impressionnée. On aurait dit qu'elle était vivante et qu'elle nous suivait des yeux. (Mathilde)

- Promenade pédestre sur l'Ile de la Cité

Visite de Notre Dame

A l'instant où j'ai vu Notre Dame, je l'ai trouvée immense.  
Il y avait le Point Zéro des routes de France. Maryse a essayé de nous expliquer des choses. (Solène)



- Visite de Montmartre : le Sacré Cœur ...



Sur le parvis du Sacré Cœur ...

C'est dans cette église qu'il y a la plus grosse cloche de Paris. Elle s'appelle la Savoyarde parce que ce sont les Savoyards qui l'ont offerte. (Maëva)

... et la Place du Tertre.

- Retour TGV Paris Gare de Lyon à 17h04

Arrivée Aix-les-Bains à 19h59

Un gros travail de recherches et de préparation a été demandé aux élèves en amont. Ils ont abordé des sujets très divers (Histoire, Géographie, Poésie, Histoire de l'Art...) afin de profiter pleinement de leurs diverses visites.

Au retour, chaque élève a fait son propre compte-rendu de ces trois journées passées.



### Le cahier de Paris

Tous ces éléments sont matérialisés par le fameux « Cahier de Paris » qui contient à la fois des expressions écrites, dessins, documentations, photos, recherches sur Internet...

Il sera certainement gardé précieusement en souvenir de ce voyage et de tout ce travail fourni.



Merci à Mmes Jacquier et Reverdy, respectivement grand-mère et grande tante, qui ont accompagné cette aventure.

## *Et pour 2008 / 2009*

---

Pas de « gros événement » comme Paris, mais les sorties traditionnelles :

- Cycle de ski alpin pour les élèves du CP au CM2 avec 5 sorties programmées au Margériaz, les mardis entre les vacances de Noël et les vacances de février ;
- Sortie raquettes à St François de Sales pour les élèves de maternelle ;
- Cycle de natation, tous les jours, pour les élèves de la MS de maternelle au CE1 du 24 avril au 14 mai, et pour les CM du 5 au 22 juin ;
- Pour prolonger l'étude du patrimoine commencé avec Paris, une visite à Chambéry est prévue, sans doute au troisième trimestre, du CP au CM.
- Participation à l'exposition de peinture (et « sculptures ») au marais de Crosagny, en juin.

**Enfin, merci à tous les partenaires de l'école (municipalités, amicale, parents accompagnateurs des sorties) sans lesquels beaucoup d'activités ne pourraient avoir lieu !**

---

## LE MOT DE L'AMICALE DES IRES

---

L'Amicale vous adresse ses meilleurs vœux pour 2009.

L'amicale c'est Laetitia, Laurence, Céline, Annabelle, Roland et Serge ; en résumé, et en toute modestie (!!), une « équipe d'enfer ».

Nos enfants font partie du Groupe Scolaire des Ires et nous sommes très attachés à l'enseignement qui leur est dispensé ainsi qu'aux activités culturelles qui leur sont proposées. Nous savons tous aujourd'hui que la moindre sortie scolaire est coûteuse, non seulement financièrement mais aussi en personnel

encadrant. C'est pourquoi nous œuvrons tout au long de l'année et tentons d'impliquer et de mobiliser un maximum de parents à nos côtés lors de nos manifestations. Cette année nous prévoyons de participer à divers financements : Sorties ski, sorties raquettes, visite du patrimoine à Chambéry, achats de livres et dictionnaires, exposition de peinture à Crosagny et bien d'autres « petites » choses encore... ; enfin la sortie de fin d'année, prévue à Villard Les

Dombes, sera entièrement financée par l'Amicale.

La prochaine manifestation que nous organisons se tiendra à Mognard, le dimanche 29 mars 2009 à partir de 12h. A l'issue du repas servi dans la salle des fêtes, des compétitions de jeux en bois (sous chapiteau) auront lieu tout au long de l'après-midi, pour les petits comme pour les grands. Nous accueillerons également un groupe de musique de la Biolle, qui nous présentera son répertoire de variétés internationales. Belle journée en perspective. Parlez-en autour de vous et venez nombreux !!!! (pensez à réserver).

Nous vous rappelons que vous pouvez nous joindre par téléphone au 04-79-34-21-27

(Annabelle Faitrouni) et/ou par courriel à l'adresse suivante [annabelle.faitrouni@free.fr](mailto:annabelle.faitrouni@free.fr).

Enfin, le dynamisme et l'enthousiasme des maitresses nous encouragent à maintenir le cap vers l'île aux recettes... Pourvu que cela continue en 2009...

Et n'oubliez pas Dimanche 29 mars à Mognard, rendez-vous à 12h à la salle des fêtes.

Amicalement

Laetitia, Laurence, Céline, Annabelle, Roland et Serge.

---

## LE MOT DE LA PAROISSE

---

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année qui commence.

Pour nous, chrétiens, une bonne nouvelle est arrivée en ce début d'année avec la nomination d'un évêque. Depuis le départ du père Laurent Ulrich en mars dernier, le poste était vacant.

Il se nomme Philippe Ballot et vient du diocèse de Besançon où il était vicaire général depuis 2004. Il a 52 ans et ses parents étaient cultivateurs.

Son ordination aura lieu le 26 avril à Chambéry.

Pour ce qui est de notre ensemble paroissial, nous avons organisé des dimanches inter-générationnels sur différents thèmes, suivis de la messe. Nous rencontrons une réelle demande de la part des parents qui souhaitent découvrir autrement l'évangile.

Pour ce qui est de la catéchèse, les enfants (environ 90) du CE2 au CM2 se retrouvent le mercredi une fois tous les 15 jours à Albens.

L'éveil à la foi et l'aumônerie sont aussi bien présents sur notre ensemble.

En ce qui concerne la paroisse d'Epersy, nous nous réjouissons que la mairie envisage la rénovation de la toiture de l'église.

Pour connaître le lieu et l'heure des messes, un planning est affiché sur un panneau devant l'église.

Pour tous renseignements, les permanences sont assurées le lundi après-midi de 14h à 16h et le

vendredi matin de 8h30 à 11h00 à la maison paroissiale d'Albens (derrière l'église) :

Tél : 04 79 54 13 35

Un centre de documentation est à votre disposition à la maison paroissiale de Grésy-sur-Aix. Il est ouvert le mardi matin et le jeudi après-midi :

Tél : 04 79 34 82 10

Responsable éveil à la foi :

Marie-Christine Simond

Tél : 04 79 61 64 09

Responsable catéchisme :

Sylviane Renaud

Tél : 04 79 34 86 44

Responsable aumônerie :

Agnès Duisit

Tél : 04 50 52 50 29

Responsable baptême des petits :

Marie et Pascal Segros

Tél : 04 79 54 68 39

Responsables des Funérailles :

Marie Besson

Tél : 04 79 54 93 63

et Bernadette BOUTRAND

Tél : 04 79 54 94 11

Presbytère d'Albens:

Père François Jeager

Tél : 04 79 63 05 19

---

## LE SECOURS CATHOLIQUE

---

### PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLES D'ACCUEIL !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !



Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

Tél. 04 79 60 54 00

Mail : [sc-chambery@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-chambery@secours-catholique.asso.fr)

*Secours Catholique,  
297 chemin de la Martinière  
73000 Bassens*

A bientôt !

L'équipe AFV

---

## HISTORIQUE DE L'EGLISE D'EPERSY D'APRES LE REVEREND PERE BESSON

---

L'ancienne église d'Epersy regardait les Bataillons et était couverte en chaume (hormis le chœur) et la sacristie était littéralement une autre étable de Bethléem, son espèce de clocher tout en bois, même sa couverture en tavaillons. Ce n'était qu'une charpente sur la muraille séparant l'avant chœur de la nef.

Tous sentaient le besoin d'une reconstruction à neuf surtout depuis la démolition de la voûte du chœur complètement lézardée le long des murs et menaçant de s'effondrer d'un moment à l'autre. De l'avis des gens de l'art, elle du être remplacée par un simple plancher en sapin qui rendrait le pauvre vaisseau d'un froid glacial. Mais cette reconstruction était hérissée de difficultés de toutes sortes.

On manquait de ressources financières, on n'avait pas d'embranchement pour descendre à la

grande route (il a été commencé en 1868 pour être achevé plus tard à la molasse à la construction même de la route du Sierroz), on ne trouvait aucun élément sur l'endroit, sauf le sable qu'on a pu prendre au bas du village, on devait tout aller chercher dehors et loin par des chemins impossibles, qui plus est, le Curé d'alors, le très pieux Mr Casset sans être vieux, était massif, peu en jambe, et d'une mauvaise santé et, redoutant les embarras d'une pareille entreprise bien que consolante, quoiqu'il en parlât volontiers par circonstance .

En 1852, mon frère, le Révérend Louis Besson, parrain d'une nouvelle cloche, monte en chaire pour une allocution. Après avoir félicité de son mieux Mr le Curé de la paroisse et tous les membres, soit du conseil de la commune, soit de la Fabrique<sup>1</sup>, de leur généreux empressement à

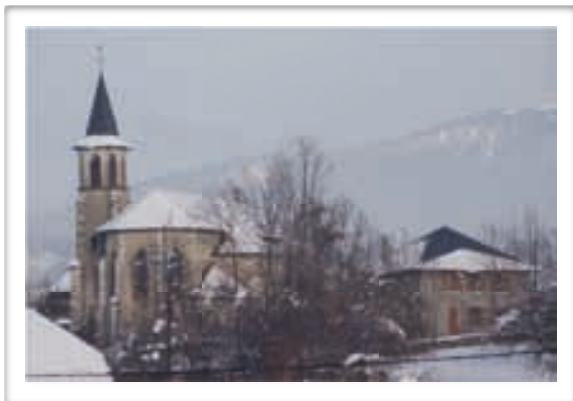
faire refondre la cloche cassée depuis quelques mois, il explique l'ancienneté et l'origine des cloches, leurs principaux usages et les touchantes cérémonies de leur baptême, il aborde ensuite sans détour la nécessité urgente de la reconstruction de l'église qui n'était plus décente et tombait en ruines à vue d'œil et d'avance aux moyens voulus.

Son allocution ne déplut nullement, loin de là, et devint le sujet de toutes les conversations dans la paroisse durant quelques temps.

En 1854, Mgr Billet vint administrer la confirmation dans la paroisse. Au nombre de ses avis pastoraux, il ne manque pas de noter le mauvais état de l'église et la nécessité pressante d'en avoir une autre pour ne pas s'exposer à être privé de Curé, il avait déjà fait à sa visite pastorale en 1848. Il engagea de façon très paternelle les habitants, particulièrement le conseil municipal à réunir des fonds pour et exprima l'espoir de la consacrer à sa prochaine visite pastorale. On resta charmé des recommandations si sages et modérées de Monseigneur l'Archevêque. Aussi, dans son plus prochain budget, l'administration communale résolut-elle de porter plus fort le quantum pour aider à bâtir une église à neuf.

Sept mois après la confirmation, Mr le Curé vint à mourir laissant par testament une donation de 340 frs à cette fin et ayant pour successeur l'Abbé Feuillet vicaire à Grésy sur Isère.

Mr Pétraz, curé d'Arith meurt lui-même un mois et demi après avec un legs de 450 frs. Le grand oncle, mort en 1842, avait laissé aussi 600 frs et l'oncle l'Abbé Joseph avait donné 1300 frs.



Le 27 juillet 1855 le Curé Jacques Besson de Clarafond accompagné de Mr Girod Curé de Trévignin convoqua à dîner à sa maison fraternelle avec l'Abbé Feuillet présent les quelques prêtres vivant natifs de l'endroit et chacun d'eux se fait une joie et un bonheur de souscrire, lui Jacques pour 600 frs, mon frère

Curé d'Arith pour 400 frs, le vicaire de Clarafond et moi, vicaire d'Arith, chacun pour 300 frs. Cela constituait déjà un important appoint auquel vinrent s'ajouter 500 frs d'intérêts provenant entre autres de la donation du grand oncle lesquels furent prêtes en 1858 à Mr Chamousset vicaire plus les 320 frs souscrits par billet par mon frère comme intérêts du millier de francs de l'oncle Abbé dont il était chargé personnellement étant son héritier.

L'Abbé Feuillet qui, avec une tête très singulière, avait de l'audace et un front d'airain commença au plus vite à faire amener le dimanche des charrois de moellons de Saint Offenge Dessous par les familles ayant des bœufs. Les habitants qui, à cette époque, étaient très religieux et qui tenaient à avoir une église, s'y prêtent merveilleusement tant les uns que les autres en chantant parfois par les chemins.

Ils ont fait les charrois le dimanche pendant trois ou quatre ans au moins avant que l'église fut commencée. Toute la pierre de taille a été prise à St Germain : mes frères y sont allés 180 fois mettant 10 à 11 heures par voyage à 10 frs le voyage.

Arrive l'annexion et on obtient de l'état le tiers de la dépense totale et on contracte un emprunt de 4000 frs au crédit foncier. L'adjudication des travaux est donnée au mois de février 1862 à Mr Buffet de St Félix avec un rabais de 1%.

L'église est commencée au printemps 1862 et achevée à l'automne de l'année suivante. La réception d'œuvre provisoire a lieu le 22 septembre<sup>2</sup> 1863 et la bénédiction de l'église est faite vers la Toussaint par Mr Miguet Archiprêtre d'Albens. La première messe est chantée par le Révérend J.B Besson Curé de Billème depuis 18 mois. Tous les charrois sans exception ont été faits par les habitants de la commune et tous les matériaux sauf le sable ont passé par le chemin de la Forêt sur St Ours : pierres de taille, moellons, molasses, chaux, briques, plâtre, ardoises, etc... La pierre de taille a été extraite de St Germain, les moellons ont été pris entre Cusy et Saint Offenge Dessous, la molasse « chez Primaz » (Epersy), le sable chez Hyppolite Bouvier (en bas du village : chez Rey actuellement).

La conduite des gens d'Epersy a fait l'admiration des communes avoisinantes. Ceux ne faisant pas les charrois se sont employés à tirer le sable, à démolir l'ancienne église, à déblayer le terrain, à creuser les fondations. Quand besoin était, on

dételait la charrue pour aller à la molasse, aux pierres, au sable, à la chaux.

Le Curé Morand s'est montré très zélé et dévoué, le Maire Carlin Farnier pas mal.

Murs et voutes ont été fait par 4 piémontais.

La réception d'œuvre définitive faite le 4 janvier 1864 ayant été irrégulière pour avoir eu lieu

avant la confection du décompte, il fallut en faire une autre le 21 mars 1865.

<sup>1</sup> *Fabrique : Conseil d'administration de la Paroisse.*

<sup>2</sup> *Date de la fête de la commune : St Maurice.*

• Suivant le décompte, la dépense des travaux de l'église est de :	29 799,32 frs
touchés par l'entrepreneur Buffet.	
• Les honoraires de l'Architecte Revel d'après la dépense de 5% :	1 439,97 frs
• Honoraires du même d'après prestations en charrois et journées :	686,31 frs
	<hr/>
Total en argent de la construction :	<b>31 975,64 frs</b>
• Avec les prestations portées à la somme de :	13 727,00 frs
	<hr/>
	<b>45 702,64 frs</b>

Pour faire face à cette dépense, on avait :

1. Les donations et souscriptions du clergé d'Epersy
2. Les fonds de la commune.
3. Un emprunt de 4000 frs du Crédit Foncier.
4. Les prestations en charrois et journées des particuliers évaluées à 13727 frs.
5. Le tiers offert par l'état.

Il est à noter que l'église d'aujourd'hui est bâtie sur le même emplacement que l'ancienne avec orientation différente. Pendant la construction on fit le service paroissial tant bien que mal dans trois pièces, y compris le cellier de la maison de

Jean Pierre Besson dit François fils de Claude Marie, du printemps 1862 à la Toussaint 63.

Ajoutons que dans toute la durée de la construction, il ne s'est produit aucun accident ni de personne ni de bétail par une protection de la divine Providence.

---

## HISTORIQUE DU PRESBYTERE D'EPERSY D'APRES LE CURE BESSON

---

Le vieux presbytère d'Epersy aurait été aliéné pendant la grande révolution de France à deux particuliers nommés Renaud dont l'un, quelque peu lettré, descendit à la restauration à Aix les Bains pour faire l'école avant les chers Frères à l'époque ou l'on songeait à établir la paroisse.

Sa part qui était la principale, fut rachetée avec le jardin et le courtinage par les soins du Grand Père Joseph Besson Nivet, de François, de la Nanon, d'Antoine Pétraz et dame Germaine Renaud née Tallorg à l'aide des deniers prêtés par cette dernière moyennant intérêts payables

jusqu'à sa mort et remboursable intégralement, après sa mort, à chacun des dits Joseph Besson Nivet, François à la Manon et Antoine Pétraz.

Ce ne fut donc d'abord qu'une partie de la Cure d'avant la révolution. L'autre partie, au levant, se composant d'un bout d'écurie et de grange et de deux petites pièces dessus avec vue sur le même courtinage appartenant à Louis Renaud marié à Catherine Besson Neyroud. Louis Renaud et sa femme, étant décédés, leurs héritiers, ouvriers en soie à Lyon, vendirent en 1838 à la commune d'Epersy, leur part de la Cure d'avant la

révolution pour isoler le presbytère, le rendre indépendant l'augmenter de deux mauvaises pièces et le doter d'une petite écurie et d'un bûcher.

Quelques mois après son installation dans la paroisse, l'abbé Tissot François qui venait de vicaire à La Biolle, sollicite auprès du municipale d'Epersy certaines réparations importantes, coûteuses et capables de compromettre des pans de mur et le presbytère lui-même, pour jeter la commune dans de graves embarras.

Comme nous allions ensemble un jour lui à Albens et moi à la maison Michaud de Mognard, nous amenâmes la conversation sur la question des réparations. Je lui dis moi, pour les réparations devenues nécessaires, je serai d'avis qu'on refit en plein le presbytère qui reviendrait à bon compte avec les matériaux pour un presbytère neuf le presbytère d'aujourd'hui fournirait tous les moellons et au delà. On a la preuve après coup après presbytère, bûcher et poulailler construits, il reste des pierres et ne manquerait ..... ?.....les ardoises avec la plus part des bois de la toiture. Je lui ajoutai : pour une restauration quelconque, je ne promets rien mais pour une reconstruction, je promets mille francs. Je vous adresserai de Billème à cet effet une lettre que vous lirez et que vous ferez mousser du haut de la chaire. : Mr Tissot la lit à plusieurs reprises et la fit mousser.

Sur ses démarches, MM Besson curé et vicaire de Drumettaz, s'engagent pour 500 frs entre les deux. Dans la commune on souscrit pour le plus grand nombre en argent assez généreusement et en charrois et les petits particuliers en journées de manœuvres.

Un plan-devis est commandé sans autres concours du budget municipal que les 1800 frs qui avaient été promis tout d'abord pour réparation à l'ancien presbytère. L'état accorde une subvention de 3000 frs en deux fois, savoir : 3000 frs le 6 mars 1876 et 2000 frs le 1er juin 1876. Les souscriptions en argent, tant celles des ecclésiastiques natifs de la commune que celles des habitants, s'élèvent au chiffre de 3743 frs. L'ancien presbytère estimé 700 frs et les souscriptions en charrois et en journées 1827,45 frs.

L'adjudication est donnée aux Daviet de Mûres avec rabais de 8%. Pour être agréable au curé, le Maire et le secrétaire font semblant de se prêter de gaité de cœur à la construction pensant

pourtant que le projet avorterai et mettant en cachète force bâtons dans les roues au moment voulu surtout le secrétaire ou instituteur gendre du Maire, aux fins de le faire échouer et d'échapper ainsi au paiement de leur subvention prévisionnelle.



De là, brouille et guerre entre le curé et la Mairie. Mais le curé avait pour lui le conseil municipal. Le Maire était Mr Farnier et l'instituteur Mr Duffourd des Aillouds Grésy sur Aix.

Il a été fait face à la dépense de la construction :

- 1er par le subside de 3000 frs de l'état.
- 2iem par la souscription en chiffres de 3743 frs.
- 3iem par la valeur de l'ancien presbytère portée à 700 frs non compris les pierres de maçonnerie.
- 4iem par les prestations en nature évaluées à 1827,45 frs par l'allocation budgétaire de la commune.

A noter que pendant la reconstruction, Mr le Curé, avec son mobilier, alla se loger dans la cure de Mognard ou il était économe, la paroisse étant vacante. A noter aussi que le sable a été pris chez Bouvier à Epersy (actuellement Rey), la molasse vers le Sierroz chez Primaz et les quelques pierres de taille à Saint Offenge dessous.

Marquons ici que, au rétablissement de la paroisse, le traitement du Curé au chiffre de 500 frs non compris l'allocation budgétaire fut d'abord constitué par les 33 plus forts contribuables de la commune (acte du 27 septembre 1826 Pavy notaire) en attendant qu'on l'obtint de l'économat de Turey.

---

## LES AINES RURAUX

---

En 2008, le club a continué de démontrer sa vitalité tant en ce qui concerne le nombre de ses adhérents, 78, que par l'importance de ses activités.

De nombreuses occasions de rencontre ont été organisées : le tirage des rois, une conférence de Dédé le jardinier, les gremailles, les anniversaires, la bûche de Noël et bien sûr deux fois par mois, sauf pendant la belle saison, les après-midi consacrés à la belotte.



Notre choucroute du premier dimanche de mars commence à devenir une institution et, cette année, nous avons servi 205 repas : notre record ! L'ambiance étant toujours très chaleureuse et animée. Ce record est à battre pour notre choucroute de 2009 le dimanche 1er mars.

En 2008 nous avons privilégié des voyages à la journée dans notre région avec une participation financière substantielle du Club de façon à ce que le maximum d'adhérents puissent participer.

Ainsi nous avons visité au mois de mai Morzine et sa région et, au mois de septembre, nous avons fait une sortie en Combe de Savoie.

Pour cette nouvelle année, le bureau, sous la présidence d'Antoine Berthet, ne manquera pas de projets pour animer notre club de jeunes et dynamiques Aînés Ruraux !

---

## EPERSY SPORTS ET LOISIRS

---

Nous tous, bénévoles de l'association ne pouvons que nous féliciter: vingt et un an d'existence et toujours autant de joie de nous retrouver et travailler ensemble pour faire vivre notre village! (petit clin d'oeil : bientôt le voyage !!!!!!!!)

Pour la balade 2009, après concertation, il a été décidé, pour le bien de la planète et de notre trésorerie, l'abandon des matières plastiques jetables (plateaux, verres et couverts). Nous revenons aux bonnes vieilles méthodes: faire la vaisselle!

Appel à tous, nous avons besoin de petites et grandes mains!

PS: crème hydratante fournie (huile de friteuse!)

Egalement dans les projets pour 2009 :

- La chasse aux oeufs (de Pâques)

- Le vide grenier (3ème dimanche de septembre)
- La balade de la châtaigne (2ème dimanche d'octobre)
- Le réveillon de la Saint Sylvestre (devinez?)
- Le repas de l'association (date à définir)

C'est avec plaisir que nous accueillons les nouveaux arrivants dans notre village et dans notre association. Encore une fois félicitations à tous!

Toute l'équipe d'Epersy Sports et Loisirs vous souhaite beaucoup de joie et de bonheur pour 2009.

La présidente, Muriel Bouchitté

---

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EPERSY

---

Avec le même enthousiasme, une nouvelle saison sportive a commencé. L'effectif est stable tout en accueillant quelques nouvelles venues.



Le bilan de l'année 2007 / 2008 est très satisfaisant. La saison a été bien remplie. Cela a commencé, pour les membres du Bureau, par des

formalités administratives. Côté activité physique, l'allongement de la durée du cours semble satisfaire tout le monde. Et ce n'est pas pour autant qu'il y a eu plus de courbatures !

D'autres petites manifestations maintenant traditionnelles ont agrémenté les soirées. Cela a été le cas pour le Tirage des Rois. Puis, il y a eu la sortie de fin d'année dont l'itinéraire a dû être modifié en raison des fortes pluies des jours précédents. Mais elle a bien eu lieu, suivie de son super pique-nique, à l'extérieur de la salle. Enfin, il y a eu la dernière séance, ouverte aux enfants. Un très gros succès car ils étaient encore plus nombreux. De plus, 4 papas les avaient accompagnés et ils avaient aussi fait la gym ! La salle était un peu juste, mais tout s'est bien passé et dans une très bonne ambiance.

Avec nos Meilleurs Vœux sportifs pour 2009.

L'Equipe Gymnastique Volontaire.

---

## LES AMIS D'EPERSY

---



Les Amis d'Epersy est une association citoyenne qui s'est formée le 5 mars 2001, voilà bientôt 8 ans. Pour la plupart des membres qui avons des racines très anciennes à Epersy, la connaissance de son histoire nous enseigne combien ce village est un sanctuaire et qu'il mérite de le demeurer pour le bonheur des générations futures.

C'est une association de type loi 1901 déclarée en préfecture et parue au journal officiel dont l'objet peut être qualifié de visionnaire :

**« PROTECTION DE LA NATURE ET DU CADRE DE VIE ; REFLECHIR SUR LES PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN GENERAL ET SUR CEUX DE NOTRE COMMUNE RURALE EN PARTICULIER, FACE A L'ACTIVITE AGROPASTORALE, DANS UN BUT D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET COMME FORCE DE PROPOSITION. »**

Tâche difficile, mais responsable, dans ce monde où ce qui est vrai aujourd'hui ne l'est plus demain et où il faut une liberté d'opinion et beaucoup de conviction pour trouver l'énergie de faire savoir et d'agir pour défendre les aspirations des citoyens lorsqu'elles vont dans le sens de l'intérêt général.

Siège social : Les Lambert, 73410 Epersy.

E Mail. : [contacts@epersy-avenir.com](mailto:contacts@epersy-avenir.com)

Site Internet : <http://www.epersy-avenir.com>

Cotisation : 25 €      Don : selon les moyens



---

## UNE BELLE INITIATIVE

---

Il nous a paru indispensable de parler de l'initiative d'une jeune fille d'Epersy : Mylène Besson dans le cadre de son stage pour valider sa licence pro sur le thème « valorisation des produits et espaces montagnards ».

Mylène a opté pour la valorisation des produits alimentaires locaux en effectuant son stage à la coopérative laitière de St-Ours. Sa mission fut de développer et diversifier la gamme des produits du magasin en y introduisant des légumes et de la viande, tout en favorisant l'agriculture locale dans une logique de développement durable.

Pari gagné, car aujourd'hui nous pouvons profiter des fruits de son labeur en commandant des paniers composés de produits frais locaux tous les 15 jours.

Actuellement les paniers sont fournis par des maraîchers d'Aix-les-bains, mais Mylène n'a pas dit son dernier mot et espère à l'avenir pouvoir convaincre chaque producteur affilié à la coopérative d'offrir également un choix de légumes ou fruits.

Précisons que l'ensemble des producteurs certifie produire en utilisant une agriculture raisonnée, voire bio pour certains.

*NB : La France terre de culture, est obligée de se fournir dans d'autres pays pour alimenter les demandes en produits biologiques. La Savoie ne consacre que 1% de ses terres à l'agriculture bio !!*

### *Le principe :*

- Une liste de produits est disponible sur internet ou au magasin
- Les commandes sont passées avant le mardi
- Mise à disposition des paniers le samedi matin
- Composition libre du panier
- Commande minimum : 15 €

### *Quels sont les avantages de cette initiative ?*

- Soutenir et développer la production locale
- S'engager pour une alimentation plus saine
- Eviter les transports coûteux et polluants
- Manger les produits de saison

### *Son slogan :*

« Préservons notre cadre de vie en consommant des produits d'ici. »

Contact e-mail : [fromagerie.saint.ours@live.fr](mailto:fromagerie.saint.ours@live.fr)

Téléphone : 04.79.52.10.33

---

## PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

---

Comme le disait si bien *St Exupéry* :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Les enjeux écologiques font aussi partie des préoccupations du conseil, ce sont des réflexions fondamentales qui touchent notre bien-être quotidien et celui des générations futures. Dans cette optique, nous appelons au bon sens et à la sagesse de chacun pour participer à l'effort collectif de protection de notre environnement.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'ajouter à notre bulletin annuel une rubrique écologique, où nous nous permettons quelques suggestions de gestes simples :

- Choisissons des détergents qui préservent l'environnement.
- Bannissons ou limitons autant que possible les substances les plus dangereuses dans le choix de nos désherbants, pesticides et autres fongicides. Et si cela s'avère impossible, il est important de lire attentivement le dosage recommandé et

surtout de le respecter à la lettre. En effet, de nombreuses études montrent que bien souvent nous « surdosons » dangereusement dans nos petits jardins.

- Pourquoi ne pas faire le choix d'acheter local quand c'est possible, cela évitera la pollution due aux transports routiers et aériens.
- Préférons les produits de saison
- Tri sélectif
- Compost au jardin (le SITOA vend des composteurs à des tarifs préférentiels)

Nous vous invitons à nous soumettre vos idées et vos propositions afin d'alimenter régulièrement cette rubrique.

Et lorsque nous doutons, inspirons-nous de cette citation :

« Tout le monde savait que c'était impossible à faire. Puis un jour quelqu'un est arrivé qui ne le savait pas, et il l'a fait. »

*Winston Churchill*

---

## LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

---

